

TARIFS des TRANSACTIONS

à partir du 1^{er} mars 2020

MANDAT EXCLUSIF d'immeubles anciens, neufs et terrains*

à partir de 350 001€ -----	3% TTC
de 300 001 à 350 000€ -----	3.5% TTC
de 200 001 à 300 000€ -----	4% TTC
de 120 001 à 200 000€ -----	Forfait 8000 € TTC
de 0 à 120 000€ -----	Forfait 6000 € TTC

MANDAT EXCLUSIF PREMIUM d'immeubles anciens, neufs et terrains*

à partir de 350 001€ -----	4% TTC
de 300 001 à 350 000€ -----	5% TTC

MANDAT SIMPLE d'immeubles anciens, neufs et terrains*

à partir de 350 001€ -----	5% TTC
de 300 001 à 350 000€ -----	5.5% TTC
de 200 001 à 300 000€ -----	6% TTC
de 120 001 à 200 000€ -----	Forfait 9000 € TTC
de 0 à 120 000€ -----	Forfait 7000 € TTC

MANDAT DE RECHERCHE SIMPLE d'immeubles anciens*

à partir de 350 001€ -----	5% TTC
de 300 001 à 350 000€ -----	6% TTC
de 0 à 300 000€ -----	Forfait 10 000 € TTC

OPERATION DE PROMOTION, REHABILITATION

Commercialisation d'opérations immobilières avec assistance Sur devis
en maîtrise d'oeuvre (sur devis) suivant prestations apportées

*Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur.
Pourcentage appliqué sur le prix de vente global.